

CHALLENGE PHOTO

"Et toi, tu vois quoi ?"



...on reste cool, on reste chez soi et on se lave les mains...

Et pourquoi ne ferions nous pas quelque chose ensemble... chacun chez soi ? Changeons le format de nos échanges du quotidien et lançons-nous un petit challenge : #ettoituvoisquoi !

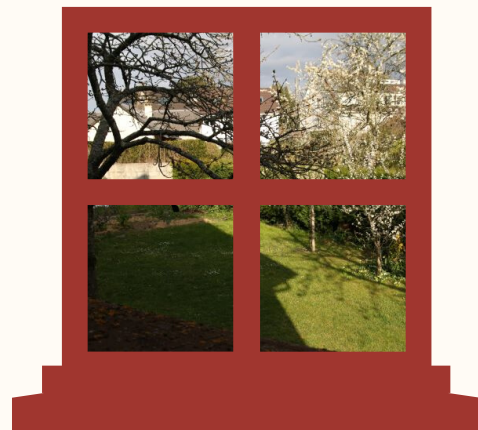
Découvrons le quartier sous un angle inédit !

Pendant cette période de confinement, notre lien principal avec l'extérieur se passe au travers de nos fenêtres... Alors pour aiguïser votre regard, l'association Vent d'Ouest vous propose de réaliser le plus beau cliché de la vue que vous avez depuis votre fenêtre ou depuis votre jardin. Quelle est votre interprétation de ce moment, que voyez-vous de votre fenêtre des dessous du quartier ?

Oui, il est possible d'observer le ciel, la nature, son quartier, depuis un balcon d'immeuble ou une fenêtre de cuisine. Jouons aux reporters ou aux naturalistes confinés ! Vous pouvez représenter ce que vous voulez, tout ce que votre regard peut embrasser pour explorer ce thème, du moment que ce que vous voyez vous plaît et illustre le quartier, et c'est un challenge qu'on peut faire chez soi...il y a un large éventail d'images qu'on peut partager, les possibilités d'évasion sont infinies ou presque : les oiseaux dans leur environnement, la Haute Couture des nuages, création de mini-séries,...

RÈGLEMENT DU CHALLENGE

#ettoituvoisquoi



Caractéristiques de l'image à déposer : Une photo par participant...

- au format JPEG,
- sans marges, ni signature, ni retouches (sauf contraste ou ton)
- au rapport 3:2

Titre : nom de la rue où la photo a été prise

Délai : Jusqu'à la fin du confinement.

A envoyer par mail : groupediagnosticpartage@votc.fr avec le #ettoituvoisquoi

- de 18 ans : chaque participant devra avoir l'autorisation d'un parent ou tuteur

Restitution prévue sous forme d'exposition commune dès que nous serons rendus à l'air libre lors de la semaine Vent d'Ouest début juin 2020.

En participant à ce challenge créatif, le photographe affirme que toute image qu'il présente est son œuvre originale et qu'il est détenteur des droits sur l'image concernée.

Informations complémentaires :

L'auteur d'une photographie autorise l'association Vent d'Ouest à reproduire et à diffuser son œuvre dans le seul cadre de la promotion des activités de l'association. Ceci inclut : • la réalisation et la diffusion éventuelles d'un clip vidéo sur le challenge photo, • la publication des résultats sur internet et dans le journal à vélo Yvonne, • la réalisation d'un portfolio par/pour nos partenaires institutionnels, • la promotion de l'association et de ses activités.

L'association s'engage à ne pas transférer ces droits d'exploitation à des tiers et à ne pas faire d'autre utilisation de l'œuvre sans accord préalable de l'auteur.